

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR/ ANIMATRICE TECHNICIEN/ TECHNICIENNE EN LUDOTEQUE

INFORMATION TECHNIQUES

Poste d'animation classé au groupe A de la convention collective ECLAT. Indice 255

CDD jusqu'à juillet 2023 mois à raison de 20h/semaine, volonté de le transformer en CDI //
Prise de poste le plus tôt possible.

L'animateur, animatrice est sous l'autorité du responsable de la ludothèque ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

Mission principale du poste

Assurer l'accueil des publics de la ludothèque ainsi que les relations avec les adhérents.

Missions et activités du poste

Accueil : (Accueillir et donner à jouer aux différents publics ; Aménager et renouveler les espaces de jeu ; Proposer des animations au sein de la ludothèque ; Conduire des actions à l'extérieur de la ludothèque ; Participer aux événements de l'association (festivals, forum,..)

Administration (Assurer les inscriptions et les adhésions ; Assurer les encaissements ; Prendre connaissance et ré adresser les courriers ; Répondre au téléphone)

Communication (Participer à la communication autour de la ludothèque)

Entretien de la ludothèque (Nettoyage et réparation des jeux et jouets ; Petit nettoyage des locaux de la ludothèque)

LIEUX ET CONDITIONS D'EXECUTION

Locaux de la ludothèque La Marelle et les différents lieux où la ludothèque peut être appelée à intervenir. Les temps de travail font l'objet d'un planning et sont déterminés par les horaires d'ouvertures de la ludothèque et des interventions. Travailler ponctuel en soirée, le week-end.

QUALIFICATIONS REQUISES : Expérience ou diplôme dans l'animation apprécié.